

N° 2022-083A

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION  
DE PARTENARIAT POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE JOUR  
LES GLIERES A LANDRY**

L'an deux mil vingt-deux le 14 septembre 2022, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 8 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Monsieur Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL, VILLIEN, CHAMOOUSSIN, MAIRONI-GONTHIER, PAVIET, CHENAL, GIROD-GEDDA, BERARD, ASTIER, FAGGIANELLI

MM. SPIGARELLI, BOCH, FAVRE, HANRARD, SILVESTRE, VIBERT, GENETTAZ, GOSTOLI, BROCHE, BOUTY, DUC, DUCOGNON, VILLIBORD

Absents excusés :

Mme FAVRE Marise qui donne pouvoir à M. VILLIBORD Guillaume,

Mme MARTINOD Marie qui donne pouvoir à M. SPIGARELLI Lucien,

Absents :

MM. MARCHAND-MAILLET et TRAISSARD.

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

dont pouvoir : 2

Le Président rappelle que l'Association France Alzheimer Savoie propose un accueil de jour pour les personnes atteintes de cette pathologie, ou pathologies apparentées, sur le site de Landry, à la salle des Glières.

Cet accueil s'effectue le mardi et jeudi de 10h à 16h30 et offre du temps libéré, de manière ponctuelle, aux familles qui ont la charge quotidienne d'une personne souffrant de ces affections.

Ce service existe depuis 2010 et s'adresse aux habitants du canton. L'association qui le gère et l'anime est soutenue par les deux communautés de communes (COVA et CCHT), la mairie de Landry, le SSIAD et l'ADMR.

L'avenant joint en annexe fixe les modalités de ce partenariat.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré autorise le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat pour le fonctionnement de l'accueil de jour Les Glières.

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

FAIT ET DELIBERE LE 14 SEPTEMBRE 2022.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTOISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX